

Loc Infos



N°3

TRIMESTRIEL
www.brivehabitat.fr



octobre
2017

Jean-Pierre Tronche
Président
de Brive Habitat

EDITO

Cet éditorial devait être consacré aux économies d'énergie (volet 2).

L'actualité en a décidé autrement avec notamment le projet gouvernemental de la baisse des APL et le fait de faire supporter aux organismes HLM le poids de cette baisse au travers d'une baisse concomitante des loyers.

De fait cela signifie pour Brive Habitat qui est dans une santé fragile comme beaucoup d'organismes dans les zones détendues, un problème majeur de gestion.

Concrètement, nous n'avons plus les moyens non seulement d'investir (ce qui est indispensable pour le renouvellement du parc) mais également d'entretenir les logements.

La présentation est faussement neutre pour le locataire (baisse d'APL et en contrepartie, baisse de loyer). De fait comme les lignes ci-dessus vous l'indiquent, c'est une fuite en avant avec un patrimoine qui va se dégrader très rapidement et en conséquence votre situation au quotidien.

Vos associations ne s'y sont pas trompées. Elles sont à nos côtés de même que les associations caritatives, c'est tout le modèle économique de solidarité qui a fait ses preuves depuis près d'un siècle qui est en jeu.

Les faits sont trop graves pour qu'en tant que Président avec le soutien du Conseil d'Administration, je ne m'adresse pas à vous dans un souci de transparence.

Je vous le dois.

>>>LOC INFOS
est édité par Brive Habitat
49, rue Poncelet - BP 414 - 19311 Brive cedex
Tél. : 05 55 87 98 50 - Fax : 05 55 87 98 51
Directeur de la publication : Pierre Guicharnaud
Photos : Brive Habitat et Ville de Brive
Mise en page : Studio Christophe Charles
ISSN : en cours
Dépôt légal Février 2017
Tirage : 2500 exemplaires
Impression : Imprimerie Lachaise



INAUGURATION APPARTEMENT PEDAGOGIQUE



**ÉCO GESTES
AVANT L'HIVER**

ÉCOS GESTES AVANT L'HIVER

A l'approche de l'hiver et de la saison de chauffe, voici quelques conseils de petits gestes au quotidien synonymes de d'économie et de facture moindre.

CHAUFFAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF : SE CHAUFFER RAISONNABLEMENT

Le chauffage domestique et la production d'eau chaude sont une source importante de consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre, qui contribuent au réchauffement climatique. Ce sont également de gros postes de dépenses dans un logement.

Pour cela quelques conseils

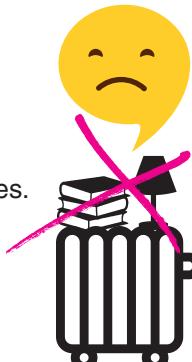
1. Conservez au maximum la chaleur dans votre logement :
la journée : laissez les volets ouverts pour profiter de la chaleur du soleil.
la nuit : fermez-les pour éviter les déperditions de chaleur en quittant votre domicile : fermez les fenêtres et baissez le chauffage.

2. Privilégiez les modes de chauffage existants dans le logement que vous occupez. En effet, les chauffages d'appoint, électriques, à bain d'huile ou poêle à pétrole sont très consommateurs et peuvent être dangereux pour la santé (émanations de monoxyde de carbone, brûlures, incendies...).

3. Couvrez vous ! Chercher à être en chemise ou tee-shirt toute l'année n'est pas le meilleur moyen de faire des économies. Pensez à votre facture : **un degré de moins c'est 7% d'économie.**

4. Respectez les températures de confort :

- Réglez le thermostat
- 18 degrés dans les chambres et pendant la nuit
- 20 degrés dans les pièces à vivre en journée

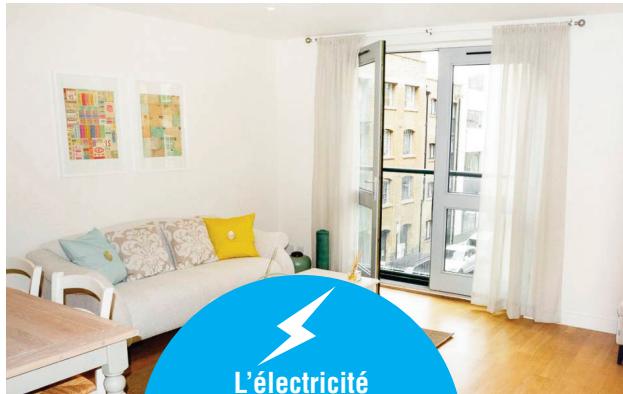


- Baissez le thermostat lors de vos absences prolongées.

- > N'utilisez pas de chauffage d'appoint.
- > Ne déposez rien sur vos radiateurs.
- > Ne placez aucun objet ou meuble devant.

Pensez à dépoussiérez vos radiateurs, hydrauliques ou électriques, la poussière bride leurs performances. **Vous pouvez gagner jusqu'à 10 % sur leur consommation.**

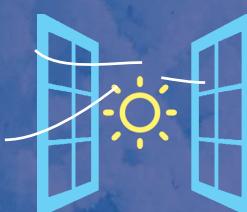
Si vos radiateurs sont sous vos fenêtres, le bas de vos rideaux devrait être au niveau du rebord de la fenêtre. Réduisez le plus possible l'espace entre les fenêtres et les rideaux. Ainsi évitez qu'ils ne recouvrent les radiateurs.



⚡
L'électricité
représente 6750 kwh/an
pour un ménage,
soit un cout moyen
de 600 €
par an.

MÊME EN HIVER

- Ne bouchez jamais les orifices de ventilation qui permettent de renouveler l'air de votre logement et évitez ainsi l'apparition de phénomènes de condensation.
- Nettoyer l'extérieur avec un chiffon propre. Mieux vaut donc que ces bouches soient propres ! De plus si les bouches d'entrée et d'extraction sont encrassées, elles auront tendance à être moins efficaces : surconsommation du moteur de la VMC et moindre efficacité pour évacuer l'humidité.
- Enfin, sachez qu'un air humide consomme plus d'énergie pour être chauffé qu'un air sec. Or, les habitants d'un logement produisent beaucoup de vapeur d'eau (respiration, cuisine...).
- Ne pas ventiler en hiver sous prétexte qu'il fait froid vous fera rapidement consommer plus d'énergie.
- Aérez 10 minutes par jour votre logement en ouvrant en grand vos fenêtres en éteignant les radiateurs, vous évitez ainsi l'apparition de moisissures et limiterez les particules polluant tout en garantissant un air sec plus facile à chauffer.



Aérez
10 min.
par jour

LE SAVIEZ-VOUS ?
Si vous constatez des traces noires autour des prises de courant et des plinthes, ou que des moisissures apparaissent, cela signifie que votre logement est mal aéré.

ET SI L'ON RECYCLAIT NOS DÉCHETS ?

Le tri sélectif contribue à faire des économies d'énergie et à préserver ainsi les ressources naturelles. Il améliore aussi votre cadre de vie.

Quelques conseils

- Triez les déchets selon leur nature (verre, papier/cartons, métaux) en respectant la couleur des containers.



- Déposez impérativement les produits toxiques à la déchetterie relevant de votre secteur d'habitation : néons et ampoules, peintures et vernis, huiles usagées, solvants... Les piles usagées peuvent être déposées chez les commerçants ou à l'accueil de l'OPH Brive Habitat.

- Pour notre environnement immédiat, vous pouvez limiter la production de déchets par de gestes simples :

> Donnez vos vêtements que vous ne portez plus auprès d'associations.

Sur Brive, deux points de collecte correspondants à un site de dépôt tissus en vue de son recyclage (EMMAUS et VETAIME).

> Déposez vos livres lues et relus dans les dizaines de boîte à livres de la Ville de Brive : Centre Jacques Cartier à Tujac, Place des Arcades à Rivet, Centre Raoul Dautry aux Chapélie.

- Posez un autocollant stop-pub sur votre boîte à lettres.



Et si on cohabitait autrement

- Respecter les parties communes
- Modérez les sons de TV, radio et chaines hifi
- Ne pas faire fonctionner des appareils électro ménagers la nuit
- Evitez de faire courir les enfants dans l'appartement ou les cages d'escalier
- Attention aux aboiements continuels des animaux
- Utiliser les locaux mis à disposition pour les poussettes et vélos
- Se garer aux endroits prévus à cet effet
- Ne pas secouer tapis ou draps par la fenêtre surtout pendant la journée

INAUGURATION APPARTEMENT PÉDAGOGIQUE



En présence du Président de la CABB et maire de Brive Frédéric Soulier, de Bernard Brunie Président de FACE CORREZE le 5 septembre 2017 et du sous préfet de l'arrondissement de Brive

L'APPART, porté par l'association FACE CORREZE, est un espace pédagogique équipé comme un vrai logement, il a vocation à accueillir les habitants pour les sensibiliser aux gestes simples du quotidien afin de faire baisser les factures et les aider à faire un meilleur usage des installations.

L'association FACE inaugure à Brive son appartement pédagogique dédié aux éco-gestes et bons usages de l'énergie. Son objectif : sensibiliser les personnes potentiellement exposées à la précarité énergétique et leur

apporter des réponses pratiques, faciles à mettre en œuvre dans leur quotidien. Amélioration du cadre de vie avec les locataires avec l'optimisation du confort thermique des logements.

Renforcement de la sécurité et sensibilisation face aux risques domestiques.

Réduire le budget familial de 10% à 15 % de la consommation énergétique en agissant sur les comportements.

Depuis plusieurs années, les chiffres tombent avec une inquiétante constance : le phénomène de précarité énergétique ne cesse d'augmenter en France.

L'idée de départ est simple : concentrer en un même lieu un maximum d'informations et de conseils, en mettant un accent particulier sur leur mise en pratique au

quotidien. L'appartement, au premier étage situé 44, rue JB Toulzac à Gaubre, réunit ainsi équipements de chauffage, de cuisson, dispositifs de régulation et de ventilation et divers appareils électroménagers consommateurs d'énergie... et présente pour chaque équipement, les éco-gestes permettant d'en faire un usage plus économique au quotidien. Un mot d'ordre cependant : économie ne doit pas rimer avec privation ou perte de confort, qui sont les premiers symptômes de la précarité énergétique.

L'appartement est animé par Mathéo jeune animateur de l'association FACE. Le jeune animateur est formé aux éco-gestes, à la pédagogie et à l'écoute des différents publics en fonction de leur situation et de leurs besoins spécifiques.

BRÈVES

Résidence Bizac



Résidence Baudelaire



TRAVAUX DANS LES RÉSIDENCES DE BRIVE HABITAT

Dans le cadre de son plan stratégique du patrimoine, Brive Habitat investit près de 400000 euros dans le remplacement de 170 chaudières gaz des résidences Bizac, Rivet et rue de Noailles dans un mode de chauffage plus récent et plus économique avec des chaudières au gaz à condensation qui disposent d'un rendement frôlant les 100%, cette chaudière consomme beaucoup moins de gaz qu'une chaudière classique ou à basse température et se régularise automatiquement suivant la température extérieure afin d'offrir un confort optimal, la première tranche des travaux débutera début octobre 2017 et qui concernera les 45 logements de la résidence Bizac suivra les 104 logements des bâtiments Hugo, Maupassant, Baudelaire, Molière et Balzac et se terminera par les 21 logements de la résidence rue de Noailles.

Soucieux d'apporter des réelles économies des charges qui pèsent sur nos locataires, Brive Habitat continuera à mener sa politique d'investissement pour alléger les dépenses relatives à l'énergie et contribuera ainsi à la protection de l'environnement.



Résidence rue de Noailles



● PAIEMENT DES LOYERS

NOUVEAUTÉ :

BRIVE HABITAT vous propose une nouvelle date de prélèvement automatique des loyers le 5 de chaque mois.
3 dates de paiement s'offrent à vous : le 5, le 10 et le 15.

RAPPEL :

Les horaires d'ouverture de la Régie de paiement des loyers de BRIVE HABITAT sont les suivants :
Uniquement du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

Vous pouvez également vous rendre à la Trésorerie Municipale située 8 rue Carnot à Brive aux jours et horaires d'ouverture suivants :

Les lundis : de 8h30 à 12h30

Les mardis : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Les mercredis : de 8h30 à 12h30

Les jeudis : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Les vendredis : de 8h30 à 12h30



● REMISE DE MÉDAILLES

aux salariés de Brive Habitat

● Afin de faciliter le traitement administratif des dossiers, certains services de BRIVE HABITAT n'assurent plus la permanence téléphonique et physique du public comme suit :

- Les services précontentieux et contentieux : tous les mardis matins et jeudis matins.

- Le service de la gestion locatives Immobilières (service attribution des logements et services des contrats) : tous les mardis après-midis et jeudis après-midis.